

Le petit monde

www.saint-yrieix-sous-aixe.fr

n°14 mai 2021



SOMMAIRE:

- 2 Opération Mars Bleu**
- 3 Le mot du Maire**
- 4 État Civil**
 - Conseil Municipal**
- 5 Commissions et comités consultatifs**
- 7 Transition écologique**
 - Parc Naturel Régional**
- 8 Budget 2020**
- 9 Budget prévisionnel 2021**
- 10 Aménagement et travaux**
- 11 Travaux programmés**
- 12 Ramassage scolaire**
- 14 Vie Communale**
- 15 Informations générales**
- 16 Acteurs économiques**
- 18 Associations**
- 20 Créations sur le thème de la rose**

Opération Mars bleu

Comme vous avez pu le constater en vous déplaçant sur la commune durant le mois de mars, des bottes de paille « habillées » en bleu ont pu vous interpeller.



Photo Robert Barget

Le but était de sensibiliser sur l'intérêt du dépistage du cancer colorectal et s'inscrivait dans la participation de la Communauté de Communes du Val de Vienne.



Photo Gérard Kawache



Photo Robert Barget

De même l'éclairage du bourg a été coloré en bleu.



Photo Robert Barget

La mairie remercie les agriculteurs et tous ceux qui ont participé à cette opération.

**SAINT YRIEIX SOUS AIXE**

Horaires d'ouverture de la Mairie
mardi, jeudi et samedi : 05 55 03 81 86
de 8 h 30 à 12 h 30

Pour contacter les élus

Gérard Kawache.....	06 80 60 58 44
Les adjoints	
Gérard Boucheteil.....	06 13 08 05 24
Isabelle Gabaud.....	06 88 26 20 12
Lionel Forestier.....	06 86 90 66 98

Le petit monde de Saint-Yrieix-sous-Aixe

Directeur de la publication :	Gérard Kawache
Rédacteur en chef ;	Stéphane Magris
Comité de rédaction	Gérard Boucheteil, Lionel Forestier
rédacteurs	Le conseil municipal
	Les présidents des associations
	Le comité consultatif
Photos et images :	illustrations sur internet ou créditées
Impression :	IPNS
Tirage :	240 exemplaires
Dépôt légal :	Mai 2021.

Le mot du Maire



Gérard Kauwache
Maire de Saint-Yrieix-sous-Aixe

Madame, Monsieur,

Si on faisait une pause pour oublier un instant le vacarme du monde ?

Si on s'émerveillait de la nature généreuse qui nous entoure ??

Si on admirait les étoiles au-dessus de nos têtes ???

Alors, loin du tumulte ambiant, on mesurerait la chance que nous avons de vivre à Saint-Yrieix-Sous-Aixe.

Nous sommes une terre d'avenir.

J'en suis intimement persuadé et j'en veux pour preuves :

1) Le taux de natalité, en hausse depuis 2016.

De 2020 à ce jour, nous avons accueilli Gabin, Charly, Constance, Jules, Enzo, Lise, Enza

Et de nouvelles naissances sont attendues dans les mois qui viennent,

Je présente mes félicitations aux heureux parents et des vœux de bonheur à ces nouveaux petits Arédiens.

Ils seront les acteurs du monde de demain.

Aidons-les en préservant notre qualité de vie et en leur offrant le meilleur.

2) L'activité économique, très dynamique.

De la transformation du pin à la fabrication du pain, du gommage du corps à l'aérogommage des portes...

Vous découvrirez, pour beaucoup je pense, dans les pages suivantes la diversité des acteurs économiques proches de nous.

Je n'oublie pas les agriculteurs qui sont une autre force économique de la commune et qui contribuent à nous faire vivre.

Je tiens, aussi, à les remercier pour leur investissement dans l'opération « Mars bleu 2021 ».

Plus largement un grand MERCI à tous les professionnels : soyons solidaires, et contribuons à leur réussite.

3) Des initiatives locales, innovantes.

En dépit du repli sur soi qui limite les activités, un marché de producteurs locaux aura lieu le 1er vendredi de chaque mois de mai à octobre, sur la place du bourg.

D'autre part, l'opération « trouve mon galet à Saint-Yrieix-Sous-Aixe » permettra aux petits et aux grands, de jouer les « Petit Poucet » à l'aide des réseaux sociaux (Facebook). A découvrir ...

4) L'attractivité, au beau fixe.

Un nouveau balisage du « Val de Vienne tour », permet de parcourir à VTT près de 80 kilomètres sur les chemins de la Communauté de Communes. Bien évidemment, l'un des circuits traverse Saint-Yrieix-Sous-Aixe.

Par ailleurs, le périmètre du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin étant actuellement en révision, nous avons demandé à y être rattachés.

Du point de vue de l'immobilier, la demande d'achat et de location est supérieure à l'offre. C'est un indicateur très positif pour notre commune.

Pour conclure, bien que cela ne soit pas le fil conducteur de mon propos, je voudrais faire un point sur la crise COVID-19 :

- Toutes les personnes de plus de 70 ans, souhaitant être vaccinées, l'ont été.

- Actuellement et fort heureusement, aucun des habitants touchés par le virus, n'a développé de forme grave.

Même si nous sommes relativement épargnés, continuons de respecter les consignes sanitaires dans l'espoir de retrouver, tous, notre espace de liberté.

Bien à vous,

Gérard Kauwache

État Civil 2020

MARIAGES :

Le 29 février : Nadège BALESTRAT et Dimitri Pascal RIBIERRE

Le 15 août : Lucie Elisabeth Marie LAPRAZ et Natan Bernard François VOGEL

Le 12 septembre : Delphine PEYRAUD et Alain DESBOURDELLES-DESBOUIGES

NAISSANCES :

Ratterrie :

Le 25 février : Gabin Charli LE GALLIC-BEUF de Yohan LE GALLIC-BEUF et de Sandrine ACHARD

La Garenne :

Le 8 mars : Charly DUMONT BREDIER de Marc DUMONT et de Jessica BREDIER

Le 2 novembre : Constance, Marie-Lise, Marguerite VILLEJOURBERT de Patrick VILLEJOURBERT et de Mélanie CALVIÉ

DÉCÈS :

Bosredon :

Le 16 septembre : Jean-Pierre VEYTIZOUX

Ratterrie :

Le 8 octobre : Odette Marie MARTINAUD née THOMAS

La Roche :

Le 15 décembre : Christian BLANCHARD

Conseil Municipal

Début 2021, le conseil municipal a enregistré la démission de 2 membres. En janvier, celle de Madame Cathy Belly, pour raisons personnelles et, en février, celle de Monsieur Jacques Saguez pour désaccord avec des décisions et un vote du conseil municipal.

Cette situation a entraîné les modifications suivantes au niveau du conseil municipal:

Les nouvelles attributions des Adjointes sont désormais les suivantes :

1er Adjoint : transition écologique / travaux, urbanisme, voirie, sécurité

2ème Adjointe : Cohésion sociale, solidarité / enfance, jeunesse

3ème Adjoint : communication / culture, sports et milieu associatif

Monsieur Lionel Forestier a été élu à l'unanimité 3ème Adjoint

Un comité consultatif « urbanisme et sécurité, travaux, voirie » a été créé en remplacement de la commission municipale correspondante. Il est présidé par monsieur Gautier Caubel, élu à l'unanimité.

Monsieur Gérard Boucheteil, élu à l'unanimité, prend la direction du comité consultatif « transition écologique ».

La nomination des titulaires et suppléants est réalisée pour les commissions départementales, communautaires et municipales afin de pallier les 2 départs.

Enfin pour des raisons de cohérence il a été procédé à la fusion des 2 commissions municipales « cohésion sociale, solidarité » et « enfance jeunesse » en une seule entité.

Commissions et comités consultatifs

COMMISSIONS OU COMITÉS CONSULTATIFS	APPELLATION	MEMBRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES & SUPPLÉANTS
COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES	Commission intercommunales des impôts directs	Titulaires: Gérard Kauwache, Jean-Paul Montibus Suppléants : Marie Aufaure, Jean Brissaud
	Commission Appel d'Offres	Suppléant: Gérard Kauwache
	Commission Finances, Budget	Titulaire: Marie Aufaure Suppléant: Gérard Kauwache*
	Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	Titulaire: Gérard Kauwache Suppléante: Marie Aufaure
	Commission Équipement, Travaux, Services Techniques	Titulaire: Gérard Boucheteil Suppléant: Gérard Kauwache*
	Commission Urbanisme & Aménagement du Territoire	Titulaire: Gautier Caubel Suppléant: Gérard Kauwache*
	Commission Environnement Déchets	Titulaire: Gérard Boucheteil Suppléant: Gérard Kauwache*
	Conseil d'exploitation du Service Assainissement	Titulaire: Gérard Kauwache Suppléant: Gérard Boucheteil
	Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées	Titulaire: Gérard Kauwache Suppléante: Karelle Mercier
	Commission Communication, Solidarité, Santé, Mutualisation	Titulaire: Lionel Forestier
	Commission Numérique, Nouvelles Technologies	Titulaire: Frédéric Méchin Suppléant: Gérard Kauwache*
	Conseil d'Exploitation du Tourisme	Titulaire: Karelle Mercier Jean-Paul Montibus, membre du collège « gîtes »
	Commission Développement Économique & Tourisme	Titulaire: Karelle Mercier Suppléant: Gérard Kauwache*
	Comité de Pilotage Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)	Titulaire: Isabelle Gabaud Suppléante: Karelle Mercier
	Commission Enfance-jeunesse-solidarité	Titulaire: Isabelle Gabaud Suppléant: Gérard Kauwache*
Commission Sports	Titulaire: Nathalie Beaufiles Suppléant: Gérard Kauwache*	

* en sa qualité de vice-président de la Communauté de Communes, le maire est convié à toutes les commissions

COMMISSIONS OU COMITÉS CONSULTATIFS	APPELLATION	MEMBRES DÉLÉGUÉS TITULAIRES & SUPPLÉANTS
COMMISSIONS DÉPARTEMENTALES	SABV	Titulaire: Gérard Boucheteil
	SIEPAL	Titulaire: Gérard Kauwache Suppléant: Gérard Boucheteil
	GALA	Titulaire: Gérard Kauwache Membres: Gérard Boucheteil - Isabelle Gabaud - Viviane Restoin - Sylvain Laucournet
	PANDÉMIE	Titulaire: Karelle Mercier
	DÉFENSE	Titulaire: Isabelle Gabaud
	SEHV	Titulaire: Frédéric Méchin
	ADIL 87	Titulaire: Gérard Kauwache
	SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EAU POTABLE - VBG	Titulaires: Marie Aufaure - Frédéric Mechin Suppléants: Gérard Boucheteil - Gautier Caubel
COMITÉS CONSULTATIFS DE LA COMMUNE	Finances, Appels d'offres, Mutualisation	Président: Gérard Kauwache Membres: Marie Aufaure, Jean-Paul Montibus, Jean Brissaud
	Communication	Président: Lionel Forestier Vice président: Gérard Boucheteil Membres: Gérard Kauwache, Marie Aufaure, Stéphane Magris, Christine Pougnon, Hélène Pommier, Isabelle Gabaud
	Transition Écologique	Président: Gérard Boucheteil Vice président: Frédéric Mechin Membres: Gérard Kauwache, Micheline Boucheteil, Mélisande Georget, Simon Bertin
	Culture, Sports, Milieu associatif	Présidente: Marie Aufaure Vice Présidente: Nathalie Beaufiles Membres: Gérard Kauwache, Frédéric Méchin, Gérard Boucheteil, Comité des Fêtes, A.C.C.A, Les Arédiens se bougent, Pédagogie étoile de vie, Comité d'histoire, Culture loisirs, Lionel Forestier
	Travaux, urbanisme, voirie, sécurité	Président: Gautier Caubel Vice président: Gérard Boucheteil Membres: Gérard Kauwache, Lionel Forestier
COMMISSION MUNICIPALE	Cohésion sociale, solidarité, enfance, jeunesse	Président : Gérard Kauwache Vice présidente: Isabelle Gabaud Membres: Karelle Mercier, Nathalie Beaufiles, Gautier Caubel

Transition écologique

Les actions prévues concernant la transition écologique ont déjà abouti en partie:

La réduction de la durée de l'éclairage public a été mise en service au 1er mars avec l'extinction des lampadaires de 23h30 à 5h30.

Un bac de récupération des eaux est installé en sortie de la station d'épuration du Bourg. L'eau ne sera utilisée pour l'arrosage des plantes qu'en période de sécheresse, après arrêté préfectoral.

Le contrat avec Prom'Haies a été signé et les plantations d'arbustes, haies et verger, auront lieu à l'automne. La commune ayant été retenue pour le projet Nature et Transition de la Région Nouvelle Aquitaine qui permet de financer 75% du coût global de ce projet.

Les cantonniers pratiquent le fauchage raisonné.

La mairie s'est engagée auprès de la Ligue de Protections des Oiseaux (LPO). Un inventaire de la faune et de la flore aura lieu sur plusieurs terrains communaux.



Photo d'illustration Pixabay

Parc Naturel Régional

La commune, à l'issue d'un vote à l'unanimité du Conseil Municipal en date du 8 mars 2021, a sollicité son intégration auprès du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

Cette démarche, qui peut être longue, pourrait, à terme, permettre à Saint Yrieix Sous Aixe, à l'instar d'autres communes environnantes, d'obtenir un label de référence.

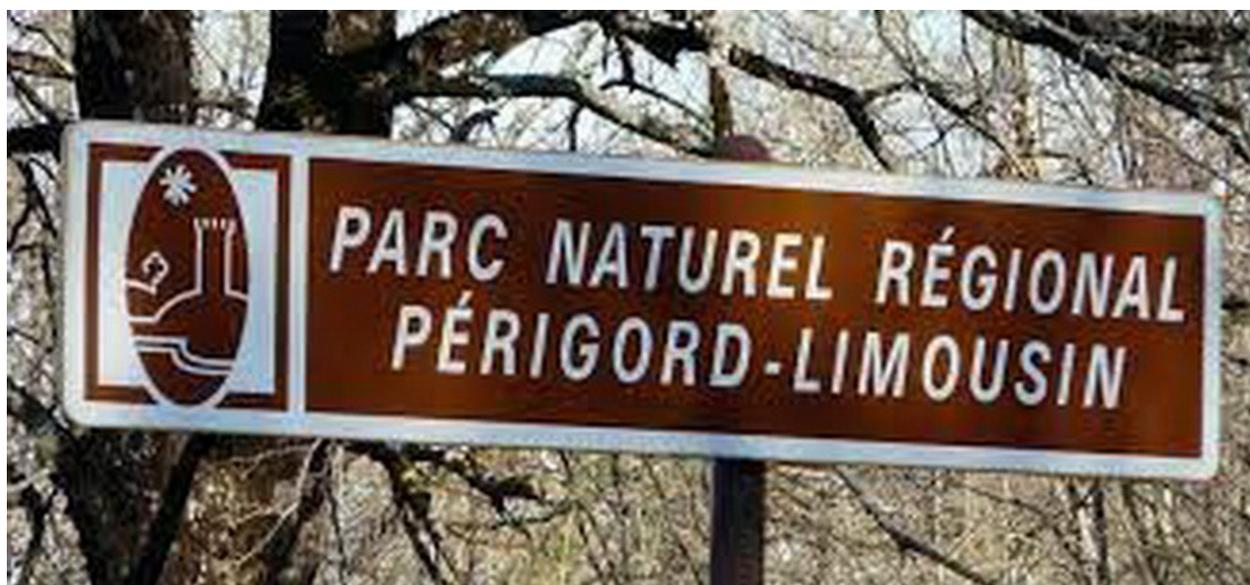


image d'illustration source: internet

Budget 2020

L'exercice budgétaire 2020 a été, bien évidemment, marqué par la crise sanitaire :

1- Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'ordre de 200 000€ en 2020 ont légèrement augmenté afin de prendre en charge principalement des frais et des aménagements supplémentaires liés au contexte Covid (masques, gel, protections plexiglass, etc.). De plus, à titre exceptionnel, elles incluent une avance de prise en charge d'un arrêt de travail de longue durée à hauteur de 15 000 €. Toutefois ces dépenses demeurent tout à fait contenues puisqu'à titre de comparaison objective cela représente, par an, 459 €/habitant alors que pour des communes de même taille ces dépenses sont de 570 €/habitant au niveau national, 575 €/habitant au niveau régional et même de 750 €/habitant au niveau du département.

REPERES

2020 En €/hab	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	157	270	189	197
Charges de personnel	207	350	229	210
Charges de gestion courante	57	111	142	145
Charges réelles financières	5	11	11	12
Charges réelles exceptionnelles	33	8	4	6

Strate de référence :

Population : 424

Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

Source: Direction générale des finances publiques

Les recettes de fonctionnement ont quelque peu diminué (par exemple pas de location de la salle des fêtes) en 2020.

Le solde entre recettes et dépenses reste positif (+7259,95 €). Il doit être pondéré car il n'inclut pas le remboursement de la dépense exceptionnelle de 15000 € qui sera effectué en 2021. Il reste néanmoins limité et appelle à une prudence de gestion pour garantir l'autofinancement d'une partie des opérations en cours et de faire face à des dépenses imprévues.

Sans lien direct avec des dotations spécifiques, l'adaptation de la réglementation permettait la possibilité de majoration des indemnités du Maire et des adjoints à hauteur de 50%. Toutefois, par conviction et vu l'environnement globalement très contraint, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal a choisi à l'unanimité de conserver à l'identique l'ensemble des indemnités pour cette mandature.

2- Investissement

Les investissements en 2020 ont été limités à environ 100 000 € car la situation sanitaire n'a pas permis un début d'exercice normal du mandat communal. Les investissements ont principalement porté sur l'acquisition de nouveaux matériels (dont tracteur d'occasion et accessoires), des travaux de voirie (principalement la réfection du chemin des Berlandes à Ratterrie), le remplacement du matériel de jardinage volé et l'acquisition d'une parcelle foncière complètent ces investissements.

Là encore, à titre de comparaison objective, cela représente quand même des efforts d'équipement sur une année de l'ordre de 212 €/habitant. En effet, pour des communes de même taille, ces investissements sont même supérieurs à ceux au niveau départemental soit 194 €/habitant, et tendent à se rapprocher du niveau régional, 236 €/habitant et du niveau national 265 €/habitant.

REPERES

En €/hab	2020			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	212	194	236	265
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	26	57	77	76

Source: Direction générale des finances publiques

De plus, les investissements en 2020 se sont fait entièrement sur fonds propres et sur l'apport de subventions, sans recours à l'emprunt. Ainsi, aujourd'hui, le niveau de remboursement au niveau de la commune est seulement de 26€/habitant sur une année alors que pour des communes de même taille, il est de 57€/habitant au niveau départemental et de 77 et 76 €/habitant au niveau régional et national. Sans excès, cela laisse, tout de même, si besoin est, des marges de manœuvre pour les prochaines années.

Budget prévisionnel 2021

1- Fonctionnement/investissement

Le budget primitif 2021 est établi à hauteur de 208 000 € pour les dépenses de fonctionnement (soit à peu près à l'identique de 2020) et de 171 000 € pour les dépenses d'investissement (soit 1/3 en plus de 2020). En effet, différentes réalisations débutées en 2020 sont à solder en 2021 (exemple : travaux d'enfouissement des réseaux à Lageas, horloges astronomiques pour la réduction de la durée d'éclairage public, installation d'un lampadaire supplémentaire au moulin Barlet, etc). Toutefois, l'ensemble de ces actions est en grande partie financé par diverses subventions. Cela permet de proposer un budget à l'équilibre.

2-Fiscalité :

La fin progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales a été jusqu'à ce jour compensée par l'état. À compter de 2021, elle le sera par le transfert du foncier bâti et du non bâti du département. Cependant, un coefficient correcteur de -20 000 € est appliqué pour notre commune!!!

Malgré ce « réel et soudain manque à gagner » mais au regard de la période actuelle très compliquée également d'un point de vue financier pour bon nombre de personnes, la municipalité a choisi un statut quo fiscal en 2021. Néanmoins afin de retrouver des marges de manœuvre nécessaires, il est fort probable que des ajustements raisonnés sur le foncier bâti et le foncier non bâti (désormais seuls revenus fiscaux de la compétence communale) seront à apporter ultérieurement.

Travaux, aménagements

Désamiantage des bâtiments du Mas Judaud :

Après étude de la faisabilité et du coût s'élevant à 5 400 €, une solution interne a été retenue pour la dépose de la toiture.

Après avoir reçu toutes les confirmations nécessaires et en prenant toutes les précautions qui s'imposent, des membres volontaires du conseil municipal, dont le maire, ont effectué, en toute sécurité, l'opération en une demie journée.

Les Éverites ont été enrubannées.

Une entreprise spécialisée procèdera à leur enlèvement pour un coût inférieur à 150 €.



Le Mas Judaud - Photo: Gérard Boucheteil

Entretien du cimetière :

Jusqu'à l'année dernière, le cimetière bénéficiait d'un statut dérogatoire à la norme « zéro pesticide ». Tout au long de cette année, la commune, à travers le comité consultatif transition écologique et l'appui des services techniques va étudier les alternatives possibles (coût, efficacité, faisabilité, etc...).



Cimetière actuellement - Photo: Stéphane Magris

Cette phase de transition est par ailleurs indispensable pour la bonne visualisation de l'état des lieux mais elle engendre par contre un aspect esthétique inhabituel, qui peut même être déroutant pour certains.

Même si la mairie est bien consciente des désagréments visuels actuels, il ne s'agit donc nullement de négligence ou plus encore d'un quelconque irrespect.

Travaux d'enfouissement au village de Lageas

Les travaux d'enfouissement des réseaux téléphonique et électrique, ainsi que la mise en place de l'éclairage public dans le village de Lageas sont terminés.

La réception a été effectuée comme prévu à la fin janvier avec le SEHV (Syndicat Energie Haute Vienne).



Lageas tableau électrique - Photo: Stéphane Magris

Moulin Barlet

Un lampadaire supplémentaire a été installé au Moulin Barlet.

Chemin des Berlandes à Ratterie

Les travaux de réfection du chemin des Berlandes à Ratterie ont été achevés en décembre 2020.

Des panneaux de signalisation indiquant la présence de traverses métalliques ont été mis en place pour informer les usagers et sécuriser le passage.



Ratterie: le chemin des Berlandes - Photo: Gérard Boucheteil

Travaux programmés

Rénovation de l'église

La deuxième et dernière tranche des travaux de l'église débutera cette année et comprendra :

Travaux de maçonnerie extérieure :

- remise en état des murs du pignon est (chœur et sacristie).
- remise en état de la façade nord.

Travaux de maçonnerie intérieure :

- remise en état des murs de la nef, du chœur, de la chapelle et de la sacristie.
- restauration de tous les vitraux.
- remise en état de tout le réseau d'électricité.

L'entreprise "La Gare Architectes", assure la maîtrise d'oeuvre avec M. Luc Joudinaud, architecte du patrimoine, comme pour la première tranche.

Le montant global de ces travaux est évalué à 122 000,00 € TTC, tous frais inclus.

Des demandes de subventions ont été lancées et devraient couvrir une grande partie des dépenses engagées.

La Roche - Le gué de la roche: VC4

Cet hiver, la VC4 (entre La Roche et Le Gué de la Roche) a été fortement dégradée par des passages d'eau en sous-sol.

Cette situation entraine des problèmes de stagnation d'eau au croisement avec la route départementale et pourrait devenir accidentogène.

La réfection de la VC4 est prévue cette année.



Dégradation hivernale VC4 - Photo: Stéphane Magris

Ramassage Scolaire

Depuis 2017, le transport scolaire des élèves de Saint-Yrieix-sous-Aixe relève, comme pour toutes les communes de la Haute-Vienne, de la compétence de la Région Nouvelle-Aquitaine, et non plus du Conseil départemental.

Quels sont les circuits ?

Pour l'école primaire (Saint Priest Sous Aixe)

Il existe actuellement quatre arrêts pour permettre aux enfants de rejoindre l'école Gaucher-Teillout, à Saint-Priest-sous-Aixe : La Roche, Bosredon, Ratterie, Erin.

Ces points d'arrêt sont facilement reconnaissables aux bornes grises installées au bord de la route. Les lignes sont uniquement réservées au public scolaire. Dans le bus, aux côtés du chauffeur, la municipalité de Saint-Priest-sous-Aixe met à disposition un accompagnateur pour les écoliers tout le long du trajet et jusqu'à l'entrée dans l'établissement.



Arrêt de bus école primaire - Photo: Héléne Pommier



Arrêt de bus collège et usagers - Photo: Héléne Pommier

Pour le collège (Aixe sur Vienne)

Il existe cinq points d'arrêt : à Ratterie, La Garenne, Erin, le bourg et La Roche, signalés par des panneaux bleus. Il s'agit de deux lignes régulières qui relient Cognac-la-Forêt à Limoges, et que peuvent emprunter d'autres usagers.

Remarque :

Pour la desserte des lycées de Limoges, aucun point d'arrêt des lignes régulières situés sur la commune ne permet d'arriver avant le début classique des cours. Toutefois des possibilités existent sur les communes limitrophes (exemple Saint Priest Sous Aix, Cognac la Forêt pour les lignes inter-urbaines et Verneuil sur vienne avec les bus STCLM de Limoges –Métropole)

Comment s'inscrire ?

La date n'est pas encore connue mais les inscriptions se font généralement à partir de la première quinzaine de juin. A noter qu'à compter de fin juillet, 15 € supplémentaires de frais de dossier seront facturés aux familles qui auront tardé à faire la demande.

Pour effectuer la demande, il est possible de demander un dossier en mairie ou de se connecter directement sur le site <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/> à la rubrique « Transports scolaires ».

Quel est le coût annuel ?

Une nouvelle tarification a été mise en place par le conseil régional à la rentrée 2019. Elle est basée sur le quotient familial (déterminé selon le revenu fiscal du foyer et le nombre de parts fiscales qui figurent sur l'avis d'imposition). Le coût annuel varie selon la tranche de revenus. Pour l'année 2020-2021, il était de 30 €, 51 €, 81 €, 114 € ou 150 € par élève. La commune apporte un soutien de 10 à 50 € aux familles, mais uniquement celles dont les enfants sont scolarisés en maternelle ou primaire. Une réduction s'applique pour les familles nombreuses à partir du troisième enfant de la fratrie. Le coût réel du transport d'un enfant est évalué à 1000 € par an. Le paiement peut s'effectuer directement en ligne en une seule fois ou en trois versements.

Contact

Envoi du dossier d'inscription :
Région Nouvelle-Aquitaine – Site de Limoges
Sous-direction des Transports
27 boulevard de la Corderie
CS 31136
87031 Limoges Cedex

Est-il possible de demander la création d'un nouvel arrêt ?

Deux possibilités : télécharger le formulaire de demande en ligne sur <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/> ou le retirer directement en mairie, où il faudra dans les deux cas de figure le déposer. C'est en effet la commune qui doit faire la démarche auprès de la Région. Une réponse est apportée dans un délai maximal de trois mois, d'où l'importance de ne pas tarder à faire la démarche.



La Région vous transporte

Vie Communale

Marché de producteurs locaux :

« Les Arédiens Gourmands » : un marché de producteurs à Saint Yrieix Sous Aix !!!

A l'initiative de M. Pierre Laroudy et avec le soutien de la Mairie, « Les Arédiens Gourmands » vous donnent rendez-vous.

**Le premier vendredi du mois de 16h à 20h. (sauf couvre-feu)
Place de la Rose à Saint-Yrieix-Sous-Aixe**

De l'apéritif au café, une gamme étendue proposée par une douzaine de producteurs locaux.

Bières, rôtisserie, safran, pâtisserie, etc vous attendent !!!

Ce marché, dont la première s'est tenue avec succès le 7 mai, se poursuivra ensuite de juin à octobre (toujours chaque premier vendredi du mois) et pourra se diversifier en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour faire vivre cette activité locale.

Application smartphone « PanneauPocket » :

La Mairie communique en temps réel à l'aide de l'application « panneaupocket ».



Si, comme près de 60% des foyers de la commune (estimation non nominative), vous voulez être tenus au courant des informations locales, nous vous invitons à télécharger gratuitement cette application.

Refonte du site internet communal :

La mairie a décidé de réactualiser le site internet de la commune en 2021.

Après étude, cette réalisation est effectuée par le partenariat « Centre France Communication/Net 15 ». Cela va surtout nécessiter de très nombreuses photos (actuelles ou passées) en rapport avec la commune.

Si vous en disposez et que vous souhaitez nous en faire bénéficier, n'hésitez pas à vous rapprocher du Maire ou de la mairie.

Enlèvement des encombrants :

La commune prévoit, comme chaque année d'effectuer un enlèvement des encombrants pour les particuliers à l'automne.

Toutefois, devant le succès grandissant de cette opération, il a été convenu que celle-ci se fera, par étape, pour chacun des villages de la commune.

En fonction de votre lieu d'habitation, vous serez, bien évidemment, informés du jour de passage vous concernant.



image d'illustration internet

Fuel Domestique :

Une mutualisation de commande de fuel domestique est en cours (commande à transmettre avant le 24 mai)

Merci d'indiquer vos besoins par SMS ou téléphone au 06 51 86 98 35 (Stéphane)

Les tarifs indicatifs sont: ordinaire 0.775€/l - supérieur 0.795€/l

Informations générales

Bon fonctionnement des micro-stations communales d'épuration :

Le bon fonctionnement de nos stations d'épuration dépend grandement de nos bons comportements (cf dernier bulletin municipal).

Il est également important de rappeler que l'emploi d'agents chimiques (acides, bases, etc.) est à proscrire car très néfaste.



image d'illustration internet

Aide pour la rénovation énergétique :

Dans le cadre du plan de relance, des aides financières destinées à développer la rénovation énergétique ont été étendues à tous les propriétaires et copropriétaires. Il s'agit, entre autre, d'améliorer le confort (froid, humidité), et de diminuer la facture énergétique. Rendez-vous sur : maprimerenov.gouv.fr

Informations Vaccination Covid :

La mobilisation de la Communauté de Commune du Val de Vienne et des maires concernés a permis à 350 personnes éligibles dont 20 de Saint Yrieix Sous Aixe de recevoir la première injection du vaccin. La deuxième s'effectuera en juin à la Maison Médicale à Aixe sur Vienne.

Pour vérifier où il est possible de se faire vacciner, allez sur le site internet <https://vitemadose.covidtracker.fr/>. Sélectionner le département puis suivre les instructions. Toutefois les données évoluant rapidement, il est nécessaire de prendre rendez-vous au plus vite.

Règles de bon voisinage :

Même en dehors des périodes de risque d'incendie, il est rappelé qu'il est interdit à tout particulier de faire brûler des déchets.

Les déchetteries sont à votre disposition pour la collecte, le tri et le recyclage.



image d'illustration internet

Le décret du 31 août 2006 prévoit qu'aucun bruit particulier « ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ».

Afin de préserver les relations de voisinage, il est demandé, selon le bon usage, de ne pas utiliser d'engins bruyants en dehors des heures suivantes:

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

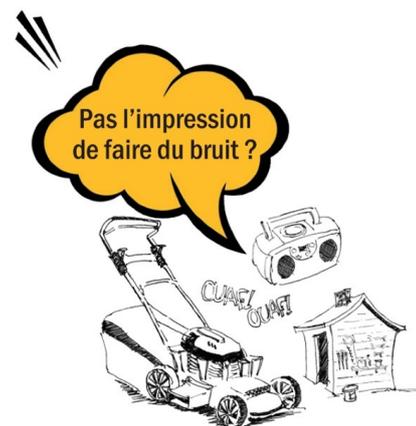


Image d'illustration internet

Entre 22 heures et 7 heures, toute nuisance sonore (musique trop forte, fête,...) est considérée comme du tapage nocturne.

Il est d'usage d'avertir le voisinage en cas de fête programmée.



Photo d'illustration Pixabay

Acteurs économiques

Alimentation:

Le Toinou



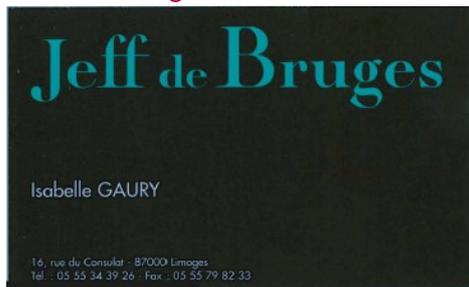
Le Toinou
Le biscuit moelleux de Saint-Yrieix-sous-Aixe

- Biscuit Noix Pruneaux/noix Noisettes Pommes-Noisettes Châtaignes Choco-Châtaignes Cerises/amande
- Pain d'épices

PIERRE LAROUDY
06 74 26 55 29
biscuiterie.letoinou@yahoo.com

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Jeff de Bruges



Jeff de Bruges
Isabelle GAURY
16, rue du Consulat - 87000 Limoges
Tel. : 05 55 34 39 26 - Fax : 05 55 79 82 33

Apiculture Pierre ROBY



Miel de fleurs
792 route de l'ancien Prieuré
Erin - 87700 Saint Yrieix-sous Aixe
le samedi de 9h30 à 11h30
Tél : 06.15.62.28.16

Auberge Le Garage



Restaurant Auberge le Garage
Ouvert de 8h à 20h - sur réservation le samedi soir et le dimanche midi
Lagges 06 87 23 06 84
87700 Saint Yrieix Sous Aixe Jourdanchristine44@gmail.com

Boulangerie bio et gourmande "Chez Renard"

3 rue Léonard Limosin

Limoges

Distribution via Paniers Libres



CHEZ RENARD
BOULANGERIE BIO ET GOURMANDE

© Nadia Maulech

Sabine Marie

paysanne-herboriste:
plantes aromatiques et
médicinales.

0663473231

sabine.marie3@gmail.com

Distribution via Paniers Libres

Ingénierie

I-Dynamique

Etudes, conseils et calculs sur
des moyens et process
industriels.

Réalisation de prototypes et
équipements industriels.
process fabrication, produits
industriels

Stéphane CHAPUT

06 50 73 28 54

05 55 42 64 27

Le Moulin Barlet

87700 Saint Yrieix sous Aixe

Cette liste n'est pas exhaustive.
Merci de signaler tout oubli à la
mairie pour une prochaine
parution.

Construction, Aménagement,
Équipement:

Aéro2B



Aéro2B
DÉCAPER ET PRÉSERVER L'ESSENTIEL.

Aérogommage - hydrogommage à
base de produits naturels.

BELLY Laurent 06 67 51 54 41

laurent@aero2b.fr

BONNET Fabien 06 20 27 69 70

fabien@aero2b.fr

58 Impasse des Glycines

87700 SAINT YRIEIX SOUS AIXE

Barbabois



Fabien Fontaine
Bosredon / 87700 St Yrieix sous Aixe
06.03.69.08.10
barbabois@gmail.com
www.barbabois.fr
Site: 829 470 34230016 RM 87

Menuiserie

Yoann Soury



YOANN SOURY
ENTREPRISE

Votre partenaire privilégié pour vos travaux d'intérieur et d'extérieur

- Maçonnerie
- Terrasses
- Bardage, parement
- Parquet
- Carrelage
- Clôtures

10%
de remise sur votre 1^{re} commande

06 71 88 54 14
yoann.soury@hotmail.fr 87700 St-Yrieix-sous-Aixe

+ Entretien d'espaces Verts

Jean-Luc Leture

INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE ET SANITAIRE
 MAINTENANCE CHAUDIÈRES (Fuel - Gaz) **GRATIS** RAMONAGE (Insert - Cheminée)
JEAN-LUC LETURE
 Le Bourg
 87700 SAINT-YRIEIX-sous-AIXE
 ☎ 05 55 03 25 49 - Port. 06 08 80 22 39

+ fourniture de bois de chauffage

Aixe Radio

LE VRAI CONSEIL
pulsat
 Stéphane Delaroché
 Nicolas Fassier
 27, avenue du président wilson
Aixe sur vienne
 05 55 70 21 67
 Aixc.radio@wanadoo.fr
 TV-HIFI VIDEO
 Electroménager
 Antenne terrestre
 Et satellite
 Internet par satellite
 Alarme
 Spécialiste toutes grandes marques
 Service après vente assuré par nos soins

Panazol Construction



PANAZOL CONSTRUCTION
 Maçonnerie
 Plâtrerie
 06 38 54 84 38
 panazolconstruction@gmail.com

Gam Construction

Entreprise Générale
 du Bâtiment



GAM Construction
 M. YILDIRIM Bekir 06 66 69 62 73
 gamconstruction.fr

La Pierre d'Orthank



LA PIERRE D'ORTHANK
LA PIERRE D'ORTHANK
 Mickaël RESTOIN
 06 35 94 44 08
 pierreorthank@gmail.com
 http://orthank.jimdo.com
 Ratterrie 87700 Saint Yrieix sous Aixe
 Siret : 50467307000018

Bien-Être, Loisirs:

Le bonheur en soi



Massages, relaxation,
Coaching

06 63 34 17 77

2595 route de Bellevue
Ratterrie
87700 St Yrieix sous Aixe

Prestation à domicile sur demande

Janet LOTT MFA

cours de tango argentin.

la roche

87700 SAINT YRIEIX SOUS AIXE

janete.lott@gmail.com

www.janetlott.com

LM Coiff



LM COIFF' coiffure à domicile
 Femmes-Hommes-Enfants
LAETITIA 06 22 90 02 05
 www.facebook.com/coiffim
 Tye & Die, lissage brésilien, mariage
 Du Lundi au vendredi: 9h / 19h
 Le samedi: 8h / 16h

Cubik

Créations en origami

Sabine Marie 0663473231

contact@cubic-design.fr

www.cubic-design.fr

Distribution via Paniers Libres

Théâtre las Balubas



HERBERT ELSKY
 THÉÂTRE LAS BALUBAS
 www.lasbalubas.fr
 art@herbelsky.com
 +33 (0) 631 12 90 75
 Le Mas Marvent
 932 Route du château
 87700 Saint-Yrieix-Sous-Aixe

Hébergements:

Le Gite d'Athéna



la roche

87700 SAINT YRIEIX SOUS AIXE

06 70 90 29 05

giteathena@yahoo.com

Domaine du Gué de la Roche



Eva Pigeon

Tél : 06 61 86 57 21

Tél : 05 55 71 83 07

Le gite d'Érin



Location possible toute l'année

Tél : 06 48 81 27 70

Gite des granges à plumes



Courts, moyens ou longs séjours

La Graulière

Tél: 06 07 97 67 31

Nouvelles des Associations

A.C.C.A.:

L'A.C.C.A., comme toutes les associations, est soumise aux règles sanitaires imposées pour lutter contre la COVID 19.

N'ayant pu organiser de manifestations (repas, lotos,,), la situation financière en a été impactée.

La saison 2020/2021 sera close normalement mais des difficultés pourraient survenir dans l'avenir.

La chasse aux sangliers et aux nuisibles a été maintenue jusqu'à fin mars :

6 sangliers ont été prélevés ainsi qu'une quinzaine de renards. Si des dégâts étaient constatés dans les volailles, contactez nous afin de faire des déclarations auprès de la D.D.T.,

Tél: 06 63 68 35 80 Mail : gerard.sansonnet@bbox.fr

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS:

Depuis plus d'un an, les activités culturelles sont à l'arrêt, notre vie sociale est chamboulée et devient difficile à gérer.

Sachez que la bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h à 12h . Isabelle Carlier et moi même serons heureuses de vous retrouver. Les gestes barrières sont respectés, du gel hydroalcoolique et des masques sont à votre disposition, les livres ont été désinfectés.

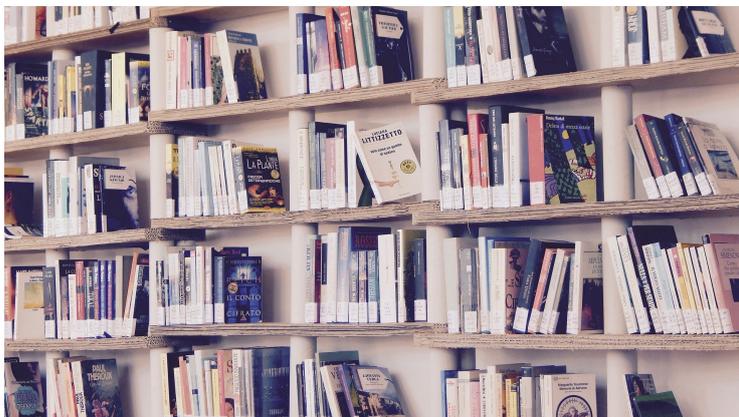


Photo d'illustration Pixabay

COMITÉ DES FÊTES:

Dans l'attente de jours meilleurs, le comité des fêtes reste à votre disposition pour toute demande de:

- courses,
- pharmacie
- rendez vous médicaux
- aide à la prise de rendez-vous vaccination

N'hésitez pas!

Contact 06 51 86 98 35



Photo d'illustration Pixabay

Des nouveautés (Romans, Policiers, Jeunesse, Régionaux ont été donnés ou achetés).

S'il vous plaît, reprenez le chemin de votre bibliothèque, nous vous attendons.

Pour ceux et celles qui ont emprunté des livres depuis le confinement, pensez à les ramener.

Je suis à votre disposition pour toutes vos questions au 06.03.89.00.15 le matin ou après 18h.



Photo Comité des Fêtes

PÉDAGOGIE ÉTOILE DE VIE:

Trouve mon galet!

Se prendre pour le "Petit Poucet" et semer des cailloux sur son passage...

Venu tout droit d'Angleterre, "Trouve mon galet!" est une activité amusante à pratiquer en famille toute l'année à base de galets décorés!



Photos Pédagogie Étoile de vie

Rejoignez-nous sur Facebook:
"trouve mon galet à Saint-Yrieix-sous-Aixe"

PANIER LIBRE:

Paniers Libres permet l'accès à des produits issus de producteurs et artisans locaux, en proposant une fois par semaine une vente en ligne puis une distribution tous les mercredis soir dans la cuisine de la salle des fêtes. La commande se fait en ligne sur le site panierslibres.fr sans engagement ni abonnement : vous commandez uniquement ce que vous voulez et à votre rythme.

Cette initiative lancée par Sabine Marie est en train d'évoluer en association. Si vous êtes intéressé pour aider à maintenir ce projet, vous pouvez contacter Sabine : contact@panierslibres.fr ou 0663473231 afin de participer à la création de l'association et devenir bénévole.

Un grand merci aux bénévoles qui aident à maintenir et faire évoluer Paniers Libres, ainsi qu'à la mairie qui nous permet de bénéficier gratuitement de la cuisine de la salle des fêtes. Une solidarité qui montre que cette initiative participe à créer du sens et du lien en cette période complexe.



Photos Sabine Marie



LES ARÉDIENS SE BOUGENT:

Nous attendons avec espoir la rentrée de septembre pour reprendre les cours :

La gym bien-être le vendredi de 10h30 à 11 h 30 et le pilates le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30.

Mais, grâce à Elisabeth, les randonnées continuent à nous faire découvrir les sentiers de la commune et des alentours : le premier dimanche de chaque mois à 9 heures et 1 ou 2 après-midi par semaine à 14 heures. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec elle au 06 83 07 83 12.

Prenez soin de vous et à très bientôt.



Photo: Gérard Boucheteil

**Voici deux
exemples des
créations de
Sylvain
Laucournet**

**Merci à lui
et bravo pour
ses talents
d'artiste.**

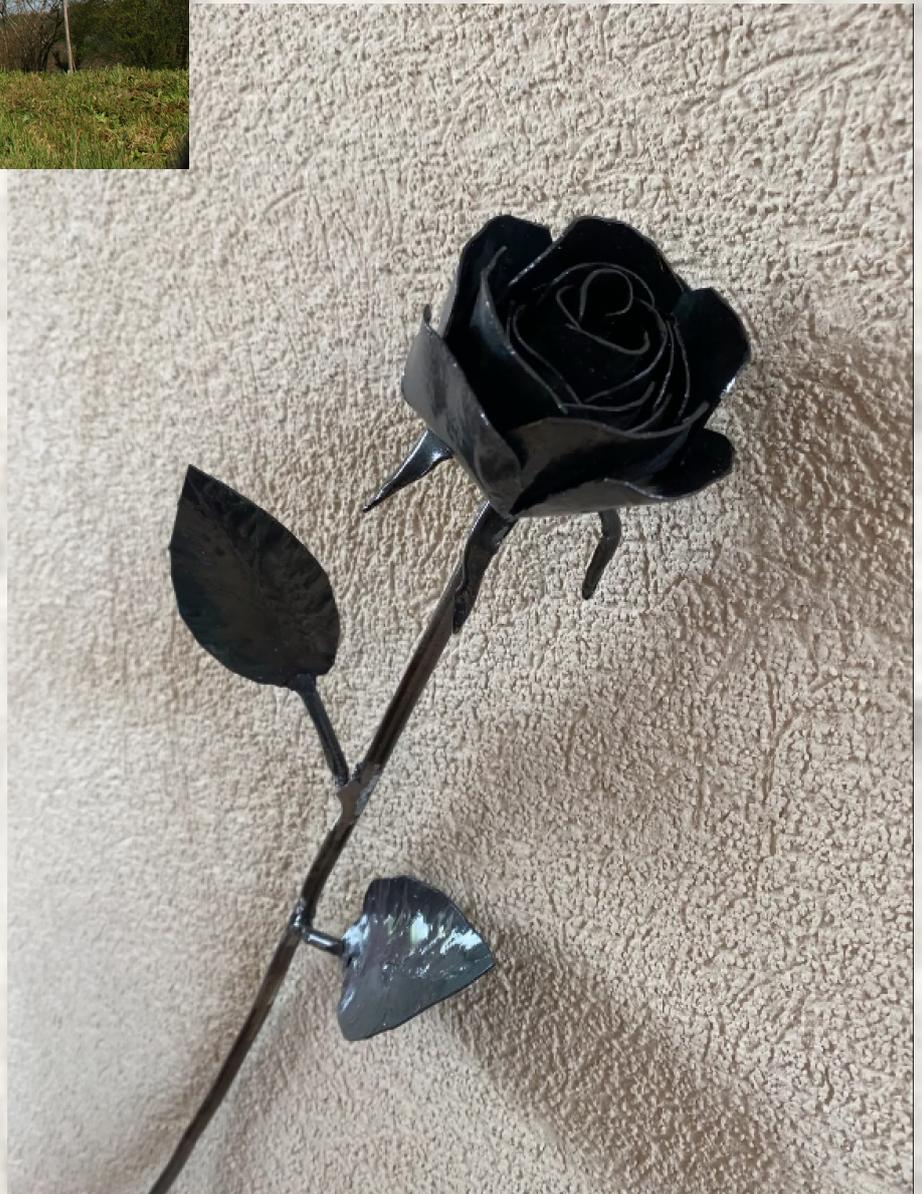


Photo: Isabelle Gabaud - Marie Aufaure